

La Présidente

**DESTINATAIRES :**

- Présidentes/Présidents des Comités départementaux et régionaux

*Copie : Membres du Comité directeur, bénévoles et salariés du siège, membres de la Commission de surveillance des opérations électorales*

Paris, le 2 mars 2021

**Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 17 AVRIL 2021**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité directeur fédéral a validé, en sa séance du 3 février dernier l'organisation de la 75<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire à distance ainsi que son ordre du jour. Elle se déroulera dans le respect des règles statutaires en lien étroit avec les membres de la commission de surveillance des opérations électorales :

**Le samedi 17 avril 2021 de 13 h 30 à 18 h 00 en visioconférence**

En annexe de ce courrier, vous trouverez les documents suivants\* :

- L'ordre du jour adopté par le Comité directeur (1),
- Une note sur la politique adhésion et le Plan Solidaire de Développement (2),
- Les propositions de tarifs pour la saison 2021-2022 des licences, cotisations et assurances (3-1 et 3-2)
- Les bulletins de participation pour les comités départementaux (4) et régionaux (4-1),
- Le pouvoir à utiliser pour les comités départementaux (5) et régionaux (5-1) si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée générale,
- Une fiche question au national (6)
- *La fiche « établissement des droits de vote » qui détermine le nombre de voix de votre département/région à l'Assemblée générale sera adressée individuellement à chaque comité par envoi séparé.*

**Les documents nécessaires à votre participation sont à retourner au plus tard le vendredi 26 mars 2021**

.../...



Les documents ci-après feront l'objet d'un envoi ultérieur après validation par le comité directeur des 17 et 18 mars 2021 :

- Les modalités pratiques de vote,
- Le rapport d'activité 2020,
- Le bilan financier 2020,
- Le budget prévisionnel 2021.

Sera également joint à cette envoi, la candidature au poste d'administratrice territoriale de l'interrégion Grand Nord-est, en remplacement de Danielle Lablé, démissionnaire.

Concernant cette élection, dans un souci de simplification, le comité directeur a approuvé l'organisation d'un vote en amont de l'assemblée générale pour les comités concernés. Les résultats seront ainsi annoncés le jour de l'assemblée générale.

Les modalités pratiques seront transmises prochainement aux comités de cette interrégion.

En application des articles 11.3.1 à 11.3.4 des statuts fédéraux :

- Les représentants des associations d'un département peuvent donner procuration aux représentants issus d'un autre département (**et seulement d'un département**).
- Le représentant des associations d'une région peut donner procuration au représentant issu d'une autre région (**et seulement d'une région**).
- **Un même représentant ne peut représenter une région et un département.**

En vous espérant nombreux à ce rendez-vous !

Bien à vous,

Brigitte SOULARY

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**  
**Katia Cizo – Tél : 01 44 89 93 92 – [kcizo@ffrandonnee.fr](mailto:kcizo@ffrandonnee.fr)**

\*Nb : le dossier est également téléchargeable sur la base documentaire [https://ffrandonnee.sharepoint.com/base\\_doc\\_ffrando](https://ffrandonnee.sharepoint.com/base_doc_ffrando) - Identifiant: [basedoc@ffrandonnee.fr](mailto:basedoc@ffrandonnee.fr) - Mot de passe: BDcomites2016